



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2023

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES

12

OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2023-DECISION MODIFICATIVE N°1

**DÉLIBÉRATION
APPROUVÉE PAR**

36 Voix POUR

Voix contre

À l'unanimité

Abstention :

**3 (M MASSIAUX, M LOYER,
Mme SOUSSI (pouvoir))**

Non-participation au vote

Annexe : Maquette budgétaire

L'an deux mille vingt-trois, le treize novembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Madame le Maire, le 7 novembre deux mille vingt-trois, s'est assemblé sous la présidence de Mme BERNO DOS SANTOS, Maire,

PRÉSENTS :

Mme BERNO DOS SANTOS, Mme CONTE, M MONNIER, Mme SMAANI, M MEUNIER, Mme GRIMAUD, M NICOT, Mme HUBERT, Mme EMONET-VILLAIN, M ROGER, Mme TAFAT, M DOMPEYRE, Mme DEBUISSER, M PROST, M POCHAT, Mme GRAPPE, M GEFFRAY, Mme OGGAD, M LEFRANC, M JOUSSEN, Mme MESSMER, Mme ALLOUCHE, M DREUX, M DJEYARAMANE, M MOULINET, Mme GUILLEMET, M LARTIGAU, Mme BARRE, M PLOUZE-MONVILLE, M DUCHESNE, M SEITHER, M MASSIAUX, M LOYER

ABSENTS EXCUSÉS :

M DE JESUS PEDRO, Mme LEPERT, Mme BELVAUDE, Mme KOFFI, M LUCEAU, Mme SOUSSI

POUVOIRS :

M DE JESUS PEDRO à M MONNIER, Mme LEPERT à Mme CONTE, Mme BELVAUDE à Mme SMAANI, Mme KOFFI à Mme GRIMAUD, M LUCEAU à M MEUNIER, Mme SOUSSI à M LOYER

SECRÉTAIRE : M POCHAT

Les Membres présents forment la majorité des Membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL DE MADAME KARINE CONTE

Madame le Maire rappelle aux membres de l'assemblée délibérante que le budget primitif de l'exercice 2023 a été adopté par délibération n° 15 du Conseil municipal du 20 mars 2023.

Document unique et annuel, le budget peut faire l'objet de modification en cours d'année, au moyen de l'adoption de décisions modificatives. Ces dernières ont pour objet de prévoir et d'autoriser les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales.

Ainsi et à ce jour, il se révèle nécessaire de procéder à l'ajustement de certaines prévisions de recettes et de dépenses du budget principal, afin de prendre en compte certaines informations et modifications telles que :

- Pour les recettes de fonctionnement :

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20231113-CM_20231113_12-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

- Des subventions complémentaires à destination du numérique pour 60k€, de l'état civil pour 16k€ et de la médiathèque/ludothèque, pour 5k€ ;
 - Des opérations d'ordre et la reprise d'une provision RH, pour environ 1M€.
- Pour les dépenses de fonctionnement :
- L'anticipation d'une hausse des charges courantes par le biais de la revalorisation liée à l'inflation des contrats publics et les besoins à venir jusqu'à la fin de l'exercice pour 453k€ ;
 - La réévaluation à la baisse de versements selon les notifications reçues pour le produit des amendes de police, pour 107k€ et des fonds de péréquation, en baisse de 57 k € ;
 - L'intégration des nouvelles subventions à verser sur l'exercice et les crédits nécessaires pour le renouvellement des logiciels pour 555k€ ;
 - Le virement supplémentaire à la section d'investissement pour 1,1M€.

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 1 861 389,00 €.

- Pour les recettes d'investissement :
- La prévision d'un report de plusieurs cessions sur 2024, qui représente 5 460k€ en moins sur le budget 2023 ;
 - La diminution de 94k€ du Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée;
 - Le virement supplémentaire de la section de fonctionnement pour 1,1M€.
- Pour les dépenses d'investissement :
- Pour les opérations foncières, le report sur 2024 d'une acquisition pour 3,5M€ ;
 - Des opérations d'ordre et la reprise d'une provision RH, pour environ 1M€.

Le budget d'investissement est en déséquilibre de 2 434 000,00 €.

Néanmoins, cette situation est normale, puisque le budget d'investissement de la ville a été voté en suréquilibre de plus de sept millions d'euros. En conséquence, ce dernier va diminuer pour être porté à un peu plus de cinq millions d'euros. Pour rappel, cette somme représente les réserves de la ville pour financer les projets d'avenir du plan pluriannuel d'investissement.

Ce déséquilibre est provisoire et le budget de la collectivité devrait revenir à l'équilibre ces prochaines années.

La décision modificative n° 1 fait apparaître les mouvements budgétaires suivants :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	- 2 434 000,00	1 861 389,00
Recettes	4 464 365,51	1 861 389,00
Solde	- 2 030 365,51	0,00

Aussi, il est proposé aux membres de l'Assemblée délibérante d'adopter la décision modificative n° 1 au budget principal.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 1611-1 et suivants, L. 2121-29 et L. 2311-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 et ses mises à jour successives,

Vu la délibération n° 15 du 20 mars 2023 adoptant le budget primitif pour l'exercice 2023,

Accusé de réception en préfecture 078-217804988-20231113-CM_20231113_12-DE Date de télétransmission : 27/11/2023 Date de réception préfecture : 27/11/2023

Vu l'avis de la Commission des Finances,

Considérant que le budget primitif peut être modifié en cours d'année par des décisions modificatives afin de prendre en compte les modifications qui se révèlent nécessaires en cours d'exercice,

Considérant la décision modificative n° 1, proposée par Madame le Maire, s'élevant en mouvements budgétaires :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	- 2 434 000,00	1 861 389,00
Recettes	4 464 365,51	1 861 389,00
Solde	2 030 365,51	0,00

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article 1^{er} :

D'adopter la décision modificative n° 1 au budget principal de l'exercice 2023.

Article 2 :

De donner pouvoirs à Madame le Maire pour exécuter la présente délibération.

**Le Maire,
Vice-Présidente de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine et Oise,
Conseillère régionale d'Île-de-France,**



Sandrine BERNO DOS SANTOS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - VILLE DE
POISSY (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21780498800012

POSTE COMPTABLE : POISSY

M. 14

Décision modificative 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL VILLE (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	25
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	26
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	Sans Objet

Accusé de réception en préfecture 078-217804988-20231113-CM_20231113_48-DE Date de télétransmission : 27/11/2023 Date de réception préfecture : 27/11/2023	Sans Objet 27
---	------------------

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2023

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20231113-CM_20231113_12-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

Code INSEE 78498	VILLE DE POISSY BUDGET PRINCIPAL VILLE	DM 2023
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	39731
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	318
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
38341141.00	68277267.00	1714.73	1278.73

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1564.70	1232.00
2	Produit des impositions directes/population	660.32	686.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1659.43	1440.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	744.83	317.00
5	Encours de dette/population	542.12	1006.00
6	DGF/population	22.32	201.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	59.04	62.30
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	98.51	92.60
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	44.88	22.00
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	32.67	69.90

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

<p>I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement. - sans (2) les programmes d'équipement. - au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement. - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».</p> <p>III – Les provisions sont (4) .</p> <p>IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).</p> <p>V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.</p>

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<p>Accusé de réception en préfecture 078-217804988-20231113-CM_20231113_12-DE Date de télétransmission : 27/11/2023 Date de réception préfecture : 27/11/2023</p>
--

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 861 389,00	1 861 389,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 861 389,00	1 861 389,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	-2 434 000,00	-4 464 365,51
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	-2 434 000,00	-4 464 365,51

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	-572 611,00	-2 602 976,51
----------------------------	--------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20231113-CM_20231113_12-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	17 063 502,25	0,00	453 000,00	453 000,00	17 516 502,25
012	Charges de personnel, frais assimilés	37 000 000,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00	36 995 000,00
014	Atténuations de produits	719 000,00	0,00	-232 067,00	-232 067,00	486 933,00
65	Autres charges de gestion courante	6 611 700,00	0,00	503 823,00	503 823,00	7 115 523,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		61 394 202,25	0,00	719 756,00	719 756,00	62 113 958,25
66	Charges financières	810 000,00	0,00	0,00	0,00	810 000,00
67	Charges exceptionnelles	541 466,67	0,00	52 000,00	52 000,00	593 466,67
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	10 000,00		0,00	0,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		62 755 668,92	0,00	771 756,00	771 756,00	63 527 424,92
023	Virement à la section d'investissement (5)	18 628 677,30		1 089 633,00	1 089 633,00	19 718 310,30
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	3 600 000,00		0,00	0,00	3 600 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		22 228 677,30		1 089 633,00	1 089 633,00	23 318 310,30
TOTAL		84 984 346,22	0,00	1 861 389,00	1 861 389,00	86 845 735,22

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	86 845 735,22
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	256 500,00	0,00	0,00	0,00	256 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	4 633 250,00	0,00	-4 350,00	-4 350,00	4 628 900,00
73	Impôts et taxes	48 853 915,21	0,00	750 000,00	750 000,00	49 603 915,21
74	Dotations et participations	11 247 302,00	0,00	99 739,00	99 739,00	11 347 041,00
75	Autres produits de gestion courante	1 277 654,52	0,00	0,00	0,00	1 277 654,52
Total des recettes de gestion courante		66 268 621,73	0,00	845 389,00	845 389,00	67 114 010,73
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	180 000,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	10 000,00		0,00	0,00	10 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		66 458 621,73	0,00	845 389,00	845 389,00	67 304 010,73
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 601 472,00		1 016 000,00	1 016 000,00	2 617 472,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 601 472,00		1 016 000,00	1 016 000,00	2 617 472,00
TOTAL		68 060 093,73	0,00	1 861 389,00	1 861 389,00	69 921 482,73

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	16 920 649,29
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	86 842 132,02
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	20 700 838,30
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20231113-CM_20231113_12-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2023

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20231113-CM_20231113_12-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	773 372,97	0,00	50 000,00	50 000,00	823 372,97
204	Subventions d'équipement versées	4 967 353,75	0,00	0,00	0,00	4 967 353,75
21	Immobilisations corporelles	12 417 143,27	0,00	-3 542 365,00	-3 542 365,00	8 874 778,27
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	19 057 020,77	0,00	42 365,00	42 365,00	19 099 385,77
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	37 214 890,76	0,00	-3 450 000,00	-3 450 000,00	33 764 890,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 820 000,00	0,00	0,00	0,00	2 820 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	45 000,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 865 000,00	0,00	0,00	0,00	2 865 000,00
45...	Total des op. pour compte de tiers(8)	2 530 724,80	0,00	0,00	0,00	2 530 724,80
	Total des dépenses réelles d'investissement	42 610 615,56	0,00	-3 450 000,00	-3 450 000,00	39 160 615,56
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 601 472,00	0,00	1 016 000,00	1 016 000,00	2 617 472,00
041	Opérations patrimoniales (4)	4 633 899,00	0,00	0,00	0,00	4 633 899,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	6 235 371,00	0,00	1 016 000,00	1 016 000,00	7 251 371,00
	TOTAL	48 845 986,56	0,00	-2 434 000,00	-2 434 000,00	46 411 986,56

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 221 088,17
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	48 633 074,73
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	14 978 599,25	0,00	0,00	0,00	14 978 599,25
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	14 978 599,25	0,00	0,00	0,00	14 978 599,25
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 777 000,00	0,00	-93 998,51	-93 998,51	1 683 001,49
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	5 282 188,57	0,00	0,00	0,00	5 282 188,57
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	7 491 520,00	0,00	-5 460 000,00	-5 460 000,00	2 031 520,00
	Total des recettes financières	14 600 708,57	0,00	-5 553 998,51	-5 553 998,51	9 046 710,06
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	2 281 050,00	0,00	0,00	0,00	2 281 050,00
	Total des recettes réelles d'investissement	31 860 357,82	0,00	-5 553 998,51	-5 553 998,51	26 306 359,31
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	18 628 677,30	0,00	1 089 633,70	1 089 633,70	19 718 311,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 600 000,00	0,00	0,00	0,00	3 600 000,00

Procédure de réception en préfecture : 20231113-CM_20231113_12-DE
078-217804988-20231113-CM_20231113_12-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2023

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	4 633 899,00		0,00	0,00	4 633 899,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		26 862 576,30		1 089 633,00	1 089 633,00	27 952 209,30
TOTAL		58 722 934,12	0,00	-4 464 365,51	-4 464 365,51	54 258 568,61

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	54 258 568,61
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	20 700 838,30
--	----------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20231113-CM_20231113_12-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	453 000,00		453 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	-5 000,00		-5 000,00
014	Atténuations de produits	-232 067,00		-232 067,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	503 823,00		503 823,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	52 000,00	0,00	52 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 089 633,00	1 089 633,00
Dépenses de fonctionnement – Total		771 756,00	1 089 633,00	1 861 389,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 861 389,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		40 000,00	40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		976 000,00	976 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	50 000,00	0,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	-3 542 365,00	0,00	-3 542 365,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	42 365,00	0,00	42 365,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		-3 450 000,00	1 016 000,00	-2 434 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-2 434 000,00
---	----------------------

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20231113-CM_20231113_12-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	-4 350,00		-4 350,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	750 000,00		750 000,00
74	Dotations et participations	99 739,00		99 739,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	976 000,00	976 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	40 000,00	40 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		845 389,00	1 016 000,00	1 861 389,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 861 389,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	-93 998,51	0,00	-93 998,51
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		1 089 633,00	1 089 633,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-5 460 000,00		-5 460 000,00
Recettes d'investissement – Total		-5 553 998,51	1 089 633,00	-4 464 365,51

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-4 464 365,51
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20231113-CM_20231113_12-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	17 063 502,25	453 000,00	453 000,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	121 412,35	-4 000,00	-4 000,00
60611	Eau et assainissement	240 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	2 469 000,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	26 500,00	0,00	0,00
60622	Carburants	228 529,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	69 827,60	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	30 132,01	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	99 052,48	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	149 375,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	520 866,94	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	17 292,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	75 687,73	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	96 019,82	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	56 600,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	318 955,48	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	223 338,45	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	5 196 740,40	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	151 769,19	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	135 570,47	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	200 972,97	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	85 631,61	-5 000,00	-5 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	386 815,33	100 000,00	100 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	32 873,13	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	69 764,14	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	77 407,50	-3 000,00	-3 000,00
61524	Entretien bois et forêts	29 730,04	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	141 284,99	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	142 181,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	1 171 965,80	-3 500,00	-3 500,00
6161	Multirisques	243 187,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	35 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	42 607,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	158 046,96	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	96 731,61	-500,00	-500,00
6226	Honoraires	146 936,87	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 500,00	0,00	0,00
6228	Divers	230 075,88	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	125 841,60	-10 000,00	-10 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	24 959,46	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	112 595,20	-20 000,00	-20 000,00
6238	Divers	22 638,23	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	118 540,00	0,00	0,00
6248	Divers	500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	29 873,40	0,00	0,00
6257	Réceptions	74 537,14	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	89 469,05	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	181 479,82	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	12 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	57 936,57	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 577 410,00	-5 000,00	-5 000,00
6288	Autres services extérieurs	749 561,49	404 000,00	404 000,00
63512	Taxes foncières	248 312,61	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	79 874,93	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	5 000,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	12 910,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	15 682,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	37 000 000,00	-5 000,00	-5 000,00
6218	Autre personnel extérieur	494 708,00	-5 000,00	-5 000,00
6331	Versement mobilité	373 171,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	92 779,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	317 640,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	13 305 676,46	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	796 337,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	5 145 304,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	6 846 314,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	19 885,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	189 974,04	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 897 076,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20231113-CM_20231113_009
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 259 872,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	247 898,70	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	191 297,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	5 687,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	35 854,80	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	155 105,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	625 421,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	719 000,00	-232 067,00	-232 067,00
7391178	Autres restitut ^o dégrèvt contrib. direct	40 000,00	0,00	0,00
739118	Autres reversements de fiscalité	200 000,00	-106 656,00	-106 656,00
739222	Fonds solidar. com. région Ile-de-France	384 000,00	-62 076,00	-62 076,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	95 000,00	-63 335,00	-63 335,00
65	Autres charges de gestion courante	6 611 700,00	503 823,00	503 823,00
6512	Droits d'utilisat ^o - informatique nuage	102 392,00	79 900,00	79 900,00
6531	Indemnités	306 000,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	1 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	24 000,00	0,00	0,00
6535	Formation	17 600,00	0,00	0,00
6536	Frais de représentation du maire	12 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	39 208,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	10 000,00	0,00	0,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	47 000,00	3 923,00	3 923,00
6558	Autres contributions obligatoires	9 500,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	1 833 000,00	250 000,00	250 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	2 070 000,00	80 000,00	80 000,00
6574	Subv. fonct. Associat ^o , personnes privée	2 125 190,00	90 000,00	90 000,00
65888	Autres	14 810,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		61 394 202,25	719 756,00	719 756,00
66	Charges financières (b)	810 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	877 630,24	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-79 496,67	0,00	0,00
6688	Autres	11 866,43	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	541 466,67	52 000,00	52 000,00
6714	Bourses et prix	134 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	98 500,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	80 973,65	0,00	0,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	122 000,00	52 000,00	52 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	105 993,02	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	10 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	10 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		62 755 668,92	771 756,00	771 756,00
023	Virement à la section d'investissement	18 628 677,30	1 089 633,00	1 089 633,00
042	Opérat^o ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	3 600 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	3 560 000,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	40 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		22 228 677,30	1 089 633,00	1 089 633,00
043	Opérat^o ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		22 228 677,30	1 089 633,00	1 089 633,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		84 984 346,22	1 861 389,00	1 861 389,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 861 389,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	65 078 217,90	Abuse de réception en préfecture
Montant des ICNE de l'exercice N-1	734 684,94	65 078 217,90-988-20231113-CM_20231113_12-DE
		Date de télétransmission : 27/11/2023
		Date de réception préfecture : 27/11/2023

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2023

= Différence ICNE N – ICNE N-1

-79 496,67

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20231113-CM_20231113_12-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	256 500,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	250 000,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	6 500,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	4 633 250,00	-4 350,00	-4 350,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	90 000,00	0,00	0,00
70383	Redevance de stationnement	955 000,00	0,00	0,00
70384	Forfait de post-stationnement	170 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	88 000,00	-2 000,00	-2 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	69 500,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	25 600,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	840 000,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	2 306 200,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	48 450,00	-350,00	-350,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 500,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	15 000,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	24 000,00	-2 000,00	-2 000,00
73	Impôts et taxes	48 853 915,21	750 000,00	750 000,00
73111	Impôts directs locaux	26 445 000,00	250 000,00	250 000,00
73211	Attribution de compensation	13 725 931,14	0,00	0,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	63 000,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	5 842 841,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	46 000,00	0,00	0,00
7338	Autres taxes	144 143,07	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	580 000,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieure	7 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	2 000 000,00	500 000,00	500 000,00
74	Dotations et participations	11 247 302,00	99 739,00	99 739,00
7411	Dotations forfaitaire	894 000,00	-77,00	-77,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	634 000,00	-739,00	-739,00
744	FCTVA	20 000,00	0,00	0,00
7461	DGD	36 190,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	168 440,00	65 000,00	65 000,00
7472	Participat° Régions	14 132,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	40 920,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	26 973,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	3 196 000,00	0,00	0,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	3 015 747,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 152 000,00	19 555,00	19 555,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	48 900,00	16 000,00	16 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 277 654,52	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	597 202,06	0,00	0,00
7551	Excédent des BA administratifs	301 802,46	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	378 650,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		66 268 621,73	845 389,00	845 389,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	180 000,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	100 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	80 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	10 000,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	10 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		66 458 621,73	845 389,00	845 389,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 601 472,00	1 016 000,00	1 016 000,00
722	Immobilisations corporelles	400 000,00	0,00	0,00
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	1 200 000,00	976 000,00	976 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 472,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionn courant	0,00	40 000,00	40 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 601 472,00	1 016 000,00	1 016 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		68 060 093,73	1 861 389,00	1 861 389,00

RESTES A REALISER (10) 0,00

Accusé de réception en préfecture+
078-217804988-20231113-CM_20231113_12-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception en préfecture : 27/11/2023

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
				0,00
				=
				1 861 389,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20231113-CM_20231113_12-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	773 372,97	50 000,00	50 000,00
2031	Frais d'études	317 423,07	50 000,00	50 000,00
2051	Concessions, droits similaires	455 949,90	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	4 967 353,75	0,00	0,00
204111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	11 746,98	0,00	0,00
204112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	175 000,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	90 000,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	480 000,00	0,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	1 502 353,75	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	1 000 000,00	0,00	0,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	1 708 253,02	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	12 417 143,27	-3 542 365,00	-3 542 365,00
2111	Terrains nus	1 220,11	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	665 710,17	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	5 352,56	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	147 840,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	192 948,96	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	751 197,99	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	18 567,62	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	39 138,05	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	855 637,25	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	612,17	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	3 244 869,52	-42 365,00	-42 365,00
2138	Autres constructions	3 624 173,96	-3 500 000,00	-3 500 000,00
2152	Installations de voirie	437 781,06	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	20 801,36	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	1 088,54	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	2 738,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	149 115,07	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	13 210,80	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	976 614,21	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	394 925,39	0,00	0,00
2184	Mobilier	306 556,94	0,00	0,00
2185	Cheptel	380,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	566 663,54	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	19 057 020,77	42 365,00	42 365,00
2313	Constructions	18 504 261,49	42 365,00	42 365,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	552 759,28	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		37 214 890,76	-3 450 000,00	-3 450 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 820 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 803 817,14	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	16 182,86	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	45 000,00	0,00	0,00
272	Titres immobilisés (droits de créance)	5 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	40 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 865 000,00	0,00	0,00
45819	MAISON DE LA SANTE PLACE RACINE (6)	2 530 724,80	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		2 530 724,80	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		42 610 615,56	-3 450 000,00	-3 450 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	1 601 472,00	1 016 000,00	1 016 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	1 201 472,00	1 016 000,00	1 016 000,00
13913	Sub. transf. cpte résult. Départements	1 472,00	0,00	0,00
15112	Provisions pour litiges	0,00	40 000,00	40 000,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	1 200 000,00	976 000,00	976 000,00
	Charges transférées (9)	400 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf. cpte résult. Départements	1 472,00	0,00	0,00
15112	Provisions pour litiges	0,00	40 000,00	40 000,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	1 200 000,00	976 000,00	976 000,00

Accusé de réception en préfecture
 078-217804988-0001113-CM_20231113_10_06
 Date de télétransmission : 27/11/2023
 Date de réception en préfecture : 27/11/2023

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2128	Autres agencements et aménagements	63 790,26	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	322 738,36	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	12 314,91	0,00	0,00
2158	Autres inst. matériel outill. techniques	1 156,47	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	4 633 899,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	30 000,00	0,00	0,00
204412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	1 030 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	2 373 899,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	100 000,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	50 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 050 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		6 235 371,00	1 016 000,00	1 016 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		48 845 986,56	-2 434 000,00	-2 434 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-2 434 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20231113-CM_20231113_12-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	14 978 599,25	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	471 744,50	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	5 078 601,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 732 053,75	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	7 696 200,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		14 978 599,25	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 059 188,57	-93 998,51	-93 998,51
10222	FCTVA	1 777 000,00	-93 998,51	-93 998,51
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	5 282 188,57	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	40 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	40 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	7 491 520,00	-5 460 000,00	-5 460 000,00
Total des recettes financières		14 600 708,57	-5 553 998,51	-5 553 998,51
45819	MAISON DE LA SANTE PLACE RACINE (5)	2 037 600,00	0,00	0,00
45829	MAISON DE LA SANTE PLACE RACINE (5)	243 450,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		2 281 050,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		31 860 357,82	-5 553 998,51	-5 553 998,51
021	Virement de la sect° de fonctionnement	18 628 677,30	1 089 633,00	1 089 633,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	3 600 000,00	0,00	0,00
15112	Provisions pour litiges	40 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	188 437,94	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	2 462,00	0,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	380 654,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	3 925,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	77 666,00	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	2 462,00	0,00	0,00
28046	Attributions compensation investissement	1 708 253,02	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	138 491,05	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	24 286,00	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	17 697,24	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	11 145,61	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	32 001,06	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	4 781,04	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	104 395,67	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	13 816,44	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	273 361,73	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	257 910,04	0,00	0,00
28184	Mobilier	73 726,74	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	244 527,42	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		22 228 677,30	1 089 633,00	1 089 633,00
041	Opérations patrimoniales (9)	4 633 899,00	0,00	0,00
10251	Dons et legs en capital	50 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 000 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 030 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	180 000,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	2 373 899,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		26 862 576,30	1 089 633,00	1 089 633,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		58 722 934,12	1 089 633,00	1 089 633,00

Accusé de réception en préfecture
076-217804988-20231113-CM-20231113-12-DE
Date de dépôt : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-4 464 365,51

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20231113-CM_20231113_12-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20231113-CM_20231113_12-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	40 000,00		50 000,00	90 000,00	40 000,00	50 000,00
Urbanisme	0,00	13/12/2021	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Ressources Humaines	40 000,00	20/03/2023	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	40 000,00		50 000,00	90 000,00	40 000,00	50 000,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		25 900,74	25 900,74	0,00	25 900,74
Dépréciations	0,00	13/12/2021	19 053,59	19 053,59	0,00	19 053,59
Dépréciations	0,00	12/12/2022	6 847,15	6 847,15	0,00	6 847,15
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		25 900,74	25 900,74	0,00	25 900,74

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20231113-CM_20231113_12-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574		SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	Poissy Football Club	Association	22 000,00
6748		SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	L'Estival	Association	20 000,00
6748		SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	Poissy Basket Association	Association	65 000,00
6748		SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	SAPS - Sauvegarde et Animation du Patrimoine Sacré du groupement paroissial Poissy-Villennes & Médan	Association	1 500,00
6748		AIDE AUX POPULATIONS MAROCAINES SINISTRÉES	Fondation de France	Association	10 000,00
6748		SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	Jardin Partagé Familial	Association	1 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Accusé de réception en préfecture 078-217804988-20231113-CM_20231113_12-DE Date de télétransmission : 27/11/2023 Date de réception préfecture : 27/11/2023

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 39
 Nombre de membres présents : 33, six pouvoirs
 Nombre de suffrages exprimés : 39
 VOTES :
 Pour : 36
 Contre : 0
 Abstentions : 3

Date de convocation : le 07 Novembre 2023


Présenté par (1), Madame le Maire,
 A, le A Poissy, le 13 Novembre 2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A, le A Poissy, le 13 Novembre 2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALLOUCHE Céline	
BARRÉ Hatice	
BELVAUDE Nadyne	
CONTE Karine	
DE JESUS PEDRO Nelson	
DEBUISSER Michèle	
DJEYARAMANE Gilles	
DOMPEYRE Philippe	
DOS SANTOS Sandrine	
DREUX Tristan	
DUCHESNE Pierre-Alexandre	
EMONET-VILLAIN Karine	
GEFFRAY Pascal	
GRAPPE Claude	
GRIMAUD Lydie	
GUILLEMET Larissa	
HUBERT Vanessa	
JOUSSEN Jean-Marc	
KOFFI Désirée	
LARTIGAU Marc	
LEFRANC Christophe	

Accusé de réception en préfecture
 078-217804988-2023-1113-CM_20231113_12-DE
 Date de télétransmission : 27/11/2023
 Date de réception préfecture : 27/11/2023

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

LEPERT Audrey	
LOYER Romain	
LUCEAU David	
MARTIN Nothalie <i>Soussi Elsa</i>	
MASSIAUX Christophe	
MESSMER Virginie	
MEUNIER Patrick	
MONNIER Georges	
MOULINET Fabrice	
NICOT Jean-Jacques	
OGGAD Souad	
PLOUZE-MONVILLE Clément	
POCHAT Jean-Claude	
PROST Michel	
ROGER Eric	
SEITHER Philippe	
SMAANI Aline	
TAFAT Samira	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

A Poissy, le 13 Novembre 2023,

Le Maire,
Vice-Présidente de la
Communauté Urbaine
Grand Paris Seine & Oise
Conseillère Régionale IDF,



Sophie Bernodoss Santos

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20231113-CM_20231113_12-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

Document publié sur le [site de la ville](#) le 27/11/2023